



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à Juliette Fiastre avant le 9 mars 2027

Mail : hospitalite2@divine-id.com / Tel : 06.13.96.08.70

Courrier : Divine ID 17 rue Venture 13001 marseille

En ligne : www.event.divine-id.com/fr/congres-de-la-sfnr-2027

Information participant

Adresse de facturation

.....

☐ Pr ☐ Dr ☐ M. ☐ Mme.

Nom

Prénom

Institution / Service Fonction

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél.

Email (obligatoire)

Tarifs congrès

Avant le 17 janvier 2027

Après le 17 janvier 2027

Médecin membre honoraire ou d'honneur de la SFNR	Gratuit ☐	Gratuit ☐
Médecin membre de la SFNR*	290€ ☐	390€ ☐
Médecin NON membre de la SFNR au jour de l'inscription	695€ ☐	920€ ☐
Médecin junior non thésé	55€ ☐	75€ ☐
Médecin junior non thésé membre de la SFNR	Gratuit ☐	Gratuit ☐
Médecin junior thésé membre de la SFNR*	170€ ☐	220€ ☐
Médecin junior thésé NON membre de la SFNR*	210€ ☐	285€ ☐
ARC	150€ ☐	200€ ☐
Industriel partenaire du congrès (badge supplémentaire)	430€ ☐	545€ ☐
Industriel NON sponsor du congrès**	1 700€ ☐	1 700€ ☐

**En accord avec le Comité d'Organisation, nous ne pouvons accepter les inscriptions des représentants de l'industrie non-partenaires du congrès au tarif normal par simple règle d'éthique vis-à-vis des partenaires et sponsors de la manifestation.

Tarifs à la journée ☐ Mercredi ou ☐ Jeudi ou ☐ Vendredi

Avant le 17 janvier 2027

Après le 17 janvier 2027

Médecin membre actif de la SFNR*	160€ ☐	250€ ☐
Médecin NON membre de la SFNR au jour de l'inscription	280€ ☐	385€ ☐
Médecin junior membre de la SFNR*	100€ ☐	125€ ☐
Médecin junior NON membre de la SFNR* au jour de l'inscription	130€ ☐	160€ ☐
ARC (session dédiée le jeudi 11 mars)	40€ ☐	50€ ☐

Dîner officiel du congrès

Avant le 17 janvier 2027

Après le 17 janvier 2027

Industriel	60€ ☐
Médecin	60€ ☐
Médecin junior	30€ ☐



Hébergements	Chambre Simple	Chambre Double	Distance à pied du congrès
NOVOTEL PARIS TOUR EIFFEL **** 61, quai de Grenelle – 75015 Paris	225€ ☐ taxe de séjour non incluse	244.25€ ☐ taxe de séjour non incluse	-

Merci d'indiquer les nuits désirées : ☐ 09/03/27 ☐ 10/03/27 ☐ 11/03/27

Un acompte d'une nuit est nécessaire pour confirmer la réservation. La totalité du séjour doit être réglée avant le 19 février pour éviter l'annulation de la réservation.
Annulation avant le 19 février : remboursement moins 10% (frais administratifs). Annulation après le 19 février : aucun remboursement ne sera effectué. Les changements de nom seront acceptés avant le 9 mars. Les personnes qui ne se présentent pas au congrès devront payer la totalité des frais. Les remboursements seront traités jusqu'à la fin mai 2027.

Total dû	Inscription + hébergement €
----------	-----------------------------------

Règlement par

☐ Chèque à l'ordre de Divine ID à envoyer à Divine ID - 17 rue Venture 13001 Marseille

☐ Virement

Bénéficiaire SARL Divine ID
Banque BNP PARIBAS
IBAN FR76 3000 4007 1100 0108 5122 375
BIC BNPAFRPPXXX

Date & signature